

MAIRIE DE LAPEYROUSE-FOSSAT

« Construction d'une salle multisport »

C.C.T.P

Cahier des Clauses Techniques Particulières

LOT N°06-PLÂTRERIE/FAUX-PLAFOND/ISOLATION

Dossier établi par :

Les Ateliers d'Architecture de Puech Autenc

Lazare MOUGEL Architecte DPLG

Lieu-dit Puech Autenc 81350 ANDOUQUE

Tel : 05 63 47 19 49

Port : 06 01 94 89 97

Mail : mougel.lazare@neuf.fr

Phase : PRO

Date d'émission : 31/07/2019

Version : A

TABLES DES MATIERES

1. PRESCRIPTIONS GENERALES.....	3
1.1 DEFINITION DES TRAVAUX	3
1.2 OFFRE DE L'ENTREPRISE	3
1.3 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT	3
1.4 LIMITES DES PRESTATIONS	3
1.5 TEXTES CONTRACTUELS	3
1.6 DISPOSITIONS COMMUNES :	3
1.7 INSTALLATIONS DE CHANTIER.....	4
1.8 DOCUMENTS A FOURNIR	4
2. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES.....	4
2.1 CLOISONS EN PLAQUES DE PLATRE	4
2.1.1 Pose de portes	4
2.1.2 Cloisons 98/48 avec isolant phonique.....	4
2.2 DOUBLAGES	5
2.2.1 Doublage sur ossatures 75+1BA18	5
2.2.2 Doublage sur ossatures 45+1BA 18	5
2.3 PLAFONDS PLAQUE DE PLATRE	5
2.3.1 Plafonds CF 1H00'	5
2.3.2 Plafonds CF 1/2H.....	5
2.3.3 Isolation laine de verre de 320mm	6
2.3.4 Retombée	6
2.3.5 Trappe d'accès en comble et sur groupe VMC	6
2.4 PLAFONDS MODULAIRES.....	6
2.4.1 Plafond modulaire genre Tonga bord E	6

1. PRESCRIPTIONS GENERALES

1.1 DEFINITION DES TRAVAUX

Les travaux prévus au présent lot comprendront la fourniture et la mise en œuvre pour les prestations suivantes :

- Cloisons
- Doublage
- Plafond plaque de plâtre coupe-feu 1/2H et 1H00'
- Isolation des plafonds
- Plafonds modulaire genre Tonga A

1.2 OFFRE DE L'ENTREPRISE

Le marché est de type global et forfaitaire. Le quantitatif des ouvrages remis à titre indicatif n'est pas contractuel. Il sera vérifié avant remise de l'offre et signature du marché et ne pourra faire l'objet d'aucune réclamation ultérieure.

1.3 LIAISON AVEC LES AUTRES CORPS D'ETAT

L'entrepreneur titulaire du présent lot devra prendre contact avec les adjudicataires des autres lots afin de convenir avec eux des dispositions communes à adopter en ce qui concerne la réalisation de leurs ouvrages respectifs. Les entrepreneurs se procureront toutes les pièces des autres corps d'état, notamment les C.C.T.P. et calendrier d'exécution, et ne pourront faire état de leur méconnaissance.

1.4 LIMITES DES PRESTATIONS

Sont dus : **La pose des huisseries et des impostes fournies par le titulaire du lot menuiseries intérieures**, l'implantation des cloisons, les finitions des rebouchages effectués par les autres corps d'état, **les renforts nécessaires pour accrochage de charges élevées** (si les indications sont fournies à temps par l'entreprise concernée) ; la finition des surfaces sera conforme aux règles en vigueur et seront réceptionnées par **l'entreprise titulaire du lot peinture**.

1.5 TEXTES CONTRACTUELS

D.T.U.	N° 20.11	Cloisons en briques d'épaisseur inférieure à 11 cm
	N°25.1	Enduits intérieurs en plâtre
	N°25.221	Plafond enduit armé en plâtre
	N°25.222	Plafond fixe
	N°25.231	Plafond suspendus en éléments TC
	N°25.232	Plafond suspendus
	N°25.31	Cloisons en carreaux de plâtre
	N°25.51	Plafonds en staff
	N°25.41	Ouvrages en plaques de plâtre
	N°25.42	Ouvrages en complexes et sandwichs
	N°31.2	Ouvrages en plaques de plâtre en construction à ossature bois
	N°25.	Enduit plâtre
	N°52.1	Domaines d'application des plafonds suspendus à l'intérieur des bâtiments
NF P	72301	Carreaux
	73301	Eléments en staff
	72321	Liant pour carreaux de plâtre
	72302	Plaques de plâtre
	72303	Complexes et sandwichs de doublage,PSE
NF B	12300	Plâtre
	12301	Plâtre de construction
	12302	Plâtre pour staff
	12303	Plâtre THD
	12401	Technique des essais

1.6 DISPOSITIONS COMMUNES :

Les tolérances dimensionnelles pour toutes les parois décrites ci-après sont les suivantes :

- * Parois verticales :
 - . Règle de 2,00m : écart < 5mm
 - . Règle de 0,20m : écart < 1mm
 - . Verticalité de sol à plafond : écart < 5 mm
- * Parois horizontales :
 - . Règle de 2,00m : écart < 5mm
 - . Règle de 0,20m : écart < 1mm
 - . L'écart de niveau avec le plan de référence < 3mm/m et < 1cm.

1.7 INSTALLATIONS DE CHANTIER

Tous les ouvrages nécessaires à la réalisation des prestations du présent lot sont à la charge de l'entreprise (Levages, échafaudages, protections...) et sont inclus dans les prix des articles du DQE.

1.8 DOCUMENTS A FOURNIR

A l'appel d'offre

- Fiches techniques de tous les produits utilisés.

En cours de chantier

- Pas d'objet.

Après le chantier

- Dossier des ouvrages exécutés comprenant les fiches techniques avec PV de tous les produits utilisés (Type d'isolant, solutions techniques utilisées en cloison, doublage et plafond...)

L'Entrepreneur doit la transmission du Dossier des Ouvrages exécutés DOE en 3 exemplaires papier et support informatique type CD ou clé USB.

2. DESCRIPTIONS DES OUVRAGES

2.1 CLOISONS EN PLAQUES DE PLATRE

DISPOSITIONS COMMUNES :

- COMPOSITION GENERALE : Lisse basse fixée au sol brut du plancher hourdis, lisse haute fixée sous le plafond plaques de plâtre CF 1/2H ou 1H00' suivant cas, plaques de plâtre **1BA18 PREGYROC ou PREGYWAB ou équivalent suivant cas**, avec bandes de pontage et enduits sur bandes.
- PIEDS DE CLOISONS : Le pied de cloison sera protégé par un **feutre bitumé** ou un **polyane de 100 micron**, avec relevé de **2cm minimum** par rapport au sol fini.
- TÊTES DE CLOISONS : Les têtes de cloisons seront mises en œuvre dans des profilés U suivant prescriptions du fabricant pour absorber les mouvements.
- CLOISONS CINTRÉES : les cloisons cintrées seront réalisées suivant les indications de mise en œuvre du fabricant (rayons supérieurs à 1,50m).
- ANGLES SAILLANTS : **Ils seront pourvus d'une bande métallique de renforcement.**
- PLANNING DE CHANTIER : Les doublages seront mis en œuvre avant la pose des plafonds.

2.1.1 Pose de portes

MODE DE METRE : à l'unité.

DESTINATION : Voir plans DCE.

2.1.2 Cloisons 98/48 avec isolant phonique

OSSATURE : Acier galvanisé 6/10, écartement et type de profil à adapter suivant les hauteurs.

HAUTEUR : 2,50m.

PLAQUES : **1 BA 18 PREGYROC ou PREGYWAB suivant cas.**

ISOLANT ACOUSTIQUE : 45mm de laine de verre en panneaux surfacés d'un voile de verre, genre PAR confort d'ISOVER.

COUPE-FEU : **1H00'**

PERFORMANCE ACOUSTIQUE : Isolation acoustique Rw 50dB.

FINITION : A la charge du lot peinture.

MODE DE METRE : au m².

DESTINATION : Voir plans.

Plus-value pour 1 BA 18 PREGYWAB

2.2 DOUBLAGES

2.2.1 Doublage sur ossatures 75+1BA18

OSSATURE : Acier galvanisé 6/10, écartement et type de profil à adapter suivant les hauteurs.

PLAQUES : 1 plaque cartonnée **BA 18 PREGYROC (Très Haute Dureté) ou PREGYWAB.**

ISOLANT THERMIQUE : Laine de verre de verre de 75 mm genre GR 32 avec **pare-vapeur** de chez ISOVER ou équivalent technique.

RESISTANCE THERMIQUE : **R=2.35 m² K/W.**

COUPE-FEU : **1/2H (EI30) à 1H00' (EI60)** suivant cas.

FINITION : A la charge du lot peinture.

MODE DE METRE : au m².

DESTINATION : Voir plans.

Plus-value pour 1 BA 18 PREGYWAB

Plus-value pour 1 BA 18 PREGYROC pour EI60 (Rangement sous escalier, local et placard technique)

Isolation laine de verre de 45mm en GR32

2.2.2 Doublage sur ossatures 45+1BA 18

OSSATURE : Acier galvanisé 6/10, écartement et type de profil à adapter suivant les hauteurs.

PLAQUES : 1 plaques cartonnées **BA 18 PREGYROC (Très Haute Dureté) ou PREGYWAB.**

ISOLANT THERMIQUE : Laine de verre de verre de 45mm genre GR 32 avec **pare-vapeur** de chez ISOVER ou équivalent technique.

RESISTANCE THERMIQUE : **R=1.40 m² K/W.**

COUPE-FEU : **1/2H (EI30) à 1H00' (EI60)** suivant cas.

FINITION : A la charge du lot peinture.

MODE DE METRE : au m².

DESTINATION : Voir plans.

Plus-value pour 1 BA 18 PREGYWAB

Plus-value pour 1 BA 18 PREGYROC pour EI60 (Rangement et placard technique)

Isolation laine de verre de type PAR de 45mm

2.3 PLAFONDS PLAQUE DE PLATRE

COMPOSITION GENERALE :

1 - Plafond standard

Les plaques seront vissées sur une ossature métallique F 530 ou M48 suivant les cas. Le principe de structure (structure primaires, multiplication des tiges filetées...) est laissé au choix de l'entreprise, à la condition expresse du respect des clauses techniques du fabricant de plaques et de la conformité avec les PV d'essai au feu si le projet le nécessite. Les plaques seront de type standard.

2 - Plafond REI 30 à 60.

Les plaques seront vissées sur une ossature métallique S47 suivant les cas. Le principe de structure (structure primaires, multiplication des tiges filetées...) est laissé au choix de l'entreprise, à la condition expresse du respect des clauses techniques du fabricant de plaques et de la conformité avec les PV d'essai au feu si le projet le nécessite. Le système coupe-feu sera composé de 1BA18 PREGYFLAM (EI30) ou 2 plaques PREGYFLAM BA15 (EI60) suivant le degré coupe-feu demandé.

2.3.1 Plafonds CF 1H00'

DEFINITION : Plafond genre PRÉGYMÉTAL™ sur fourrures S47 constitué de 2 plaques PREGYFLAM BA15, coupe-feu 1H00' (REI60).

MODE DE POSE : Suivant prescriptions du fabricant. Mise en œuvre entre cloisons avec profils porteurs si besoins.

COUPE-FEU : **CF 1H00'.**

FINITION : A la charge du lot peinture.

MODE DE METRE : au m².

DESTINATION : Local et placard technique, rangement y compris sous escalier en rampant.

2.3.2 Plafonds CF 1/2H

DEFINITION : Plafond genre PRÉGYMÉTAL™ sur fourrures S47 constitué de 1 PREGYFLAM BA18, coupe-feu 1/2H (REI30)

MODE DE POSE : Suivant prescriptions du fabricant. Mise en œuvre sous solivages bois.

COUPE-FEU : CF 1/2H.

FINITION : A la charge du lot peinture.

MODE DE METRE : au m².

DESTINATION : Plafond du RDC en totalité et R+1 sur cage d'escalier.

2.3.3 Isolation laine de verre de 320mm

DEFINITION : Isolant laine de verre Isover IBR Kraft épaisseur **320mm**, revêtu d'un surfaçage kraft quadrillé sur une face tous les 10 cm ou équivalent technique.

MISE EN OEUVRE :

RESISTANCE THERMIQUE : **R=8m² K/W**.

MODE DE METRE : au m².

DESTINATION : Plafond du RDC en totalité et R+1 sur cage d'escalier.

2.3.4 Retombée

DEFINITION : 1 BA18 PREGYROC de chaque côté vissé sur ossatures métalliques.

MODE DE POSE : Suivant prescriptions du fabricant.

FINITION : A la charge du lot peinture.

MODE DE METRE : au m².

DESTINATION : Sur escalier.

2.3.5 Trappe d'accès en comble et sur groupe VMC

DEFINITION : Trappe de plafond avec isolant équivalent à la valeur de l'isolation thermique en plafond soit un **R =8 m².°C/W**.

Vissage sur cadre avec joint périphérique et traitement de **l'étanchéité à l'air** afin d'être conforme à la **réglementation thermique en vigueur**.

DIMENSIONS : 60x60cm.

MODE DE METRE : au l'unité.

DESTINATION : Accès au groupe VMC.

2.4 PLAFONDS MODULAIRES

2.4.1 Plafond modulaire genre Tonga bord E

DEFINITION : Plafond modulaire acoustique démontable genre **Tonga** de chez **Eurocoustic** à ossatures visibles, bord E (T15), ou équivalent technique et esthétique. Les panneaux seront rigides et autoportants en laine de roche à forte absorption acoustique, revêtu d'un voile décoratif sur la face apparente et renforcé par un voile de verre naturel sur la contre face.

FORMAT : 60x60cm.

EPAISSEUR : 25mm.

RESISTANCES THERMIQUES : R = 0, 71 m² K/W.

MISE EN ŒUVRE : Elle sera conforme aux prescriptions du D.T.U. 58.1 normes, NFP 68203-1 et 2 et autres D.T.U. en vigueur selon la nature des locaux et suivra les prescriptions du fabricant. Il est recommandé de prévoir une circulation d'air entre les locaux et le plénum afin d'équilibrer la température et les pressions de part et d'autre du plafond. **Compris profil porteur suivant cas adapté aux portées et aux contraintes de hauteur en rampant, tiges filetées et tous accessoires annexes.**

REACTION AU FEU : B-S1,D0 - PV à fournir.

COLORIS : Blanc.

MODE DE METRE : au m².

DESTINATION : sur accueil et dégagement 1.

<p>A</p> <p>le.....</p> <p>Signature et cachet de l'entreprise précédée de la mention manuscrite « Lu et approuvé »</p>	<p>Nom de l'entreprise</p>
---	----------------------------

